

Conseil économique et social

Distr. générale 11 mars 2015 Français Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie

Douzième session

Genève, 3 et 4 février 2015

Rapport du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie sur sa douzième session

Table des matières

		Paragraphes	Page
I.	Participation	1-5	2
II.	Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)	6	2
III.	Recensement des flux de marchandises susceptibles d'emprunter les liaisons de transport Europe-Asie (point 2 de l'ordre du jour)	7-9	2
IV.	Aide à la coordination des horaires et des tarifs intégrés pour les liaisons de transport Europe-Asie (point 3 de l'ordre du jour)	10-21	3
V.	Détermination des besoins et des exigences des producteurs, expéditeurs, négociants et transitaires en matière de transport et de commerce sur les axes LTEA (point 4 de l'ordre du jour)	22	5
VI.	Informations fournies par les participants sur les faits récents concernant les projets prioritaires relatifs aux infrastructures de transport sur les axes LTEA (point 5 de l'ordre du jour)	23-31	5
VII.	Systèmes d'information géographique (point 6 de l'ordre du jour)	32-33	6
VIII.	Questions diverses (point 7 de l'ordre du jour)	34-37	7
IX.	Date de la prochaine réunion (point 8 de l'ordre du jour)	38-41	7
X.	Résumé des décisions (point 9 de l'ordre du jour)	42	8

GE.15-04832 (F) 100415 130415





I. Participation

- 1. Le Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie (LTEA) a tenu sa douzième session les 3 et 4 février 2015 à Genève. Y ont participé des représentants des États membres de la Commission économique pour l'Europe suivants: Afghanistan, Belgique, Chine, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Lettonie, Pologne, Tadjikistan et Turquie.
- 2. Les organisations intergouvernementales suivantes étaient représentées Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et Conseil turcique.
- 3. Les organisations non gouvernementales suivantes étaient en outre représentées: Union internationale des chemins de fer (UIC), Organisation pour la coopération des chemins de fer (OSJD) et Conseil de coordination des transports transsibériens (CCTT).
- 4. Un représentant du Projet de chemin de fer transeuropéen (TER) a également participé à la réunion.
- 5. À l'invitation du secrétariat, l'Institut hellénique des transports, les Chemins de fer lituaniens, Plaske et les Chemins de fer du Caucase du Sud (CJSC–SCR) ont aussi participé à la réunion.

II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

Document: ECE/TRANS/WP.5/GE.2/23.

6. Le Groupe d'experts a adopté l'ordre du jour.

III. Recensement des flux de marchandises susceptibles d'emprunter les liaisons de transport Europe-Asie (point 2 de l'ordre du jour)

Document: Document informel nº 2.

- 7. Le Groupe d'experts a rappelé qu'il devait, conformément à son plan de travail, déterminer les flux de marchandises (quantités et types) susceptibles d'emprunter les neuf liaisons de transport ferroviaire et routier entre l'Europe et l'Asie. Il s'agissait pour cela d'inviter des représentants des principaux ports européens et asiatiques, ainsi que des producteurs, des négociants et des transitaires.
- 8. Dans ce cadre, l'OSCE fournissait le budget nécessaire pour couvrir les frais d'un consultant temporaire (sous contrat de courte durée) qui serait chargé principalement de recenser les principaux flux de marchandises le long des corridors Europe-Asie et dans les ports pertinents. M. Alexey Stukalo (OSCE) a présenté un projet de document de travail intitulé «Euro Asia transport links: Transport flows and non-physical barriers», dans lequel figurent une analyse quantitative des réseaux logistiques et de transport, ainsi que des données de base relatives aux axes de transport Europe-Asie, aux pays du projet LTEA et aux flux commerciaux et flux de circulation le long de ces axes, et un aperçu des obstacles non physiques. Le Groupe d'experts a **remercié** l'OSCE d'avoir élaboré une première version du document de travail d'excellente qualité et a **décidé** d'en examiner la version actualisée à sa prochaine session. Il a demandé au secrétariat de réunir les informations et les observations communiquées par les membres du projet LTEA et de soumettre une nouvelle version du document tenant compte de ces éléments pour examen à la treizième session.

9. Le Groupe a rappelé qu'à sa session précédente, il avait adopté le questionnaire sur les ports (document informel WP.5/GE.2 (2014) n° 2) et demandé au secrétariat de le distribuer aux autorités portuaires puis de rédiger un rapport sur la base des réponses fournies. Le secrétariat a présenté ce rapport en tant que document informel n° 1, intitulé «Euro-Asian transport: Maritime ports – challenges and opportunities». Le Groupe d'experts en a **pris note** et a examiné la liste des marchandises énumérées comme susceptibles d'être transportées par voie terrestre le long des axes Europe-Asie, en particulier par chemin de fer. Le Groupe d'experts a en outre **noté** que le trafic de marchandises par voie terrestre était considérable dans les deux sens (surtout par chemin de fer). À titre d'exemple, le train-bloc effectuant la liaison Yiwu (Chine) – Madrid (Espagne), parti en novembre 2014, avait transporté en vingt et un jours 82 conteneurs, principalement remplis d'articles de Noël, à destination de l'Espagne. Au lieu d'effectuer le voyage de retour à vide, ce train avait rapporté des marchandises espagnoles (denrées alimentaires de qualité supérieure) à temps pour le Nouvel An chinois.

IV. Aide à la coordination des horaires et des tarifs intégrés pour les liaisons de transport Europe-Asie (point 3 de l'ordre du jour)

- 10. Les experts ont rappelé qu'ils devaient, au titre de ce point, établir des horaires et des tarifs coordonnés pour les services ferroviaires (trains de marchandises) sur les axes reliant l'Europe et l'Asie. Ils ont estimé que cette tâche exigeante et complexe devait être préparée et réalisée en coopération avec différents partenaires, ce qui permettrait d'épargner des efforts et du temps tout en évitant que des travaux fassent double emploi, et de tenir compte de toutes les initiatives menées dans la région afin d'assurer le succès du projet.
- 11. Le Directeur adjoint du Projet TER, M. Andreas Zimmer, a informé le Groupe d'experts de la coopération mise en place avec la Commission européenne et des travaux menés dans ce cadre en vue d'établir des horaires et des tarifs coordonnés. Le Groupe d'experts a **invité** le Directeur du Projet TER à soumettre, à sa prochaine session, un document concernant les faits récents dans le domaine des transports entre l'Europe et l'Asie.
- 12. La représentante de l'OSJD, M^{me} Zubaida Aspayeva, a informé le Groupe des activités pertinentes entreprises par son organisation. Elle s'est enquise de l'implication de la CESAP dans les travaux menés dans le cadre du projet LTEA. Le secrétariat a informé les participants à la réunion que la phase I du projet était menée en collaboration avec la CESAP et que la Division des transports de la Commission était pleinement au courant de tous les faits nouveaux dans le cadre des phases II et III du projet.
- 13. Le Groupe d'experts a **demandé** à l'OSJD de lui soumettre un document d'information sur les trains circulant régulièrement entre l'Europe et l'Asie, leurs itinéraires et la fréquence des liaisons, ainsi que tout autre renseignement pertinent. Il a en outre fait valoir qu'il serait opportun de lui présenter, à sa treizième session, un exposé sur la question de la facilitation du transport ferroviaire, notamment au moyen de logiciels de calcul employés pour le fret, et sur l'expérience qu'a l'OSJD des applications de la CTM et d'autres sociétés dans ce domaine et d'autres domaines connexes. Le Groupe a **remercié** l'OSJD pour son offre d'assistance et son soutien.
- 14. Le Groupe d'experts a **approuvé** la proposition de l'OSJD visant à réunir régulièrement et relativement fréquemment les responsables de l'UIC, de l'OSJD et du Projet TER intéressés afin de coordonner les travaux, d'échanger des renseignements et d'éviter que des activités fassent double emploi.

GE.15-04832 3

- Le représentant de l'UIC, M. Roman Rebets, a fait observer qu'il était important de 15. faire participer les compagnies ferroviaires européennes au développement des corridors de fret entre l'Asie et l'Europe. Par exemple, la distance moyenne parcourue par un train porte-conteneurs s'élève à plus de 1 050 km par jour en Fédération de Russie et avoisine les 1 000 km par jour au Kazakhstan. Un train porte-conteneurs met approximativement dix jours pour parcourir la distance d'environ 10 000 km qui sépare la Chine de l'Europe (Brest, Bélarus), en empruntant les chemins de fer du Kazakhstan, de la Fédération de Russie et du Bélarus, avant d'être retenu jusqu'à trois jours à Brest pour la mise en place d'essieux de 1 435 mm. Il faut ensuite compter jusqu'à cinq jours pour atteindre Hambourg. Les principales lignes de chemin de fer européennes sont en effet soumises à une charge excessive; en outre, la récente grève des conducteurs en Allemagne a eu des répercussions sur la qualité du transport des marchandises et des passagers. En raison des problèmes d'infrastructure dont souffre PKP S.A. (Chemins de fer polonais), il est de surcroît impossible d'augmenter la vitesse de transport des marchandises en transit ou le poids des trains. L'efficacité des trains concernés (principalement en termes de longueur, de poids et de vitesse) se trouve réduite par ces contraintes d'infrastructure.
- 16. L'équipe mondiale d'experts de l'UIC chargée du développement des corridors de transport internationaux s'intéresse actuellement à la mise au point de projets spécifiques favorisant le rôle de ces corridors. À cet égard, l'une des tâches les plus importantes consiste à recenser et à regrouper les marchandises pour lesquelles il serait possible de mettre en place un service régulier de trains-blocs, tout en focalisant les efforts sur l'élimination des goulets d'étranglement, avec le concours des membres de l'UIC et des organisations internationales.
- Le Directeur général des Chemins de fer du Caucase du Sud (CJSC), M. Victor Rebets, a informé le Groupe des faits nouveaux intéressant le système ferroviaire du Caucase du Sud. Il a proposé, en premier lieu, d'accroître l'échange de données, notamment par la création d'une «banque de renseignements» unique, espace commun qui permettrait aux parties prenantes de partager, de diffuser et de vendre des informations concernant les technologies, les méthodes et les équipements techniques utilisés. Deuxièmement, il a fait valoir qu'il était possible et nécessaire de mettre au point et de développer un plan d'action pour les pays situés à la croisée entre l'Union européenne (UE) et l'Union économique eurasienne. Ce plan permettrait d'accélérer et de simplifier le transport des marchandises et des passagers. On peut citer à ce sujet le cas de l'Arménie et de la Géorgie. Cette dernière tend à renforcer son association avec l'UE, tandis que la première a rejoint l'Union eurasienne. Un tel projet pourrait permettre de réduire les délais et les coûts du transport entre les pays qui utilisent des documents et des normes techniques différents. Troisièmement, la région du Caucase du Sud peut contribuer au développement du corridor de transport Nord-Sud dans le cadre du projet de chemin de fer entre l'Arménie et l'Iran (République islamique d'). C'est pourquoi il serait pertinent de tenir compte de ce projet dans les futurs documents traitant du corridor international de transport Nord-Sud, afin de disposer d'une vue d'ensemble de l'évolution du transport régional.
- 18. Le représentant des Chemins de fer lituaniens, M. Maius Matulaitis, a approuvé les travaux menés par le Groupe dans leur ensemble et a rappelé que la Lituanie pouvait et souhaitait jouer le rôle de plaque tournante pour le transit de marchandises entre l'Europe et l'Asie (avec des terminaux intermodaux à Vilnius et Kaunas), en particulier au départ et à destination de la Fédération de Russie.
- 19. M. Azizullah Omar (Afghanistan) a informé le Groupe de l'évolution des Chemins de fer afghans. Il a demandé à recevoir une assistance en ce qui concerne le choix de l'écartement des rails (systèmes européen, russe ou britannique).

- 20. Le représentant de Plaske, M. Valerii Lugovets, a présenté le document informel n° 2, intitulé «Comparative analysis of the duration and expenses of railway and maritime transport between Europe and Asia on selected Euro-Asian routes» (analyse comparative de la durée et des frais du transport ferroviaire et maritime sur certains axes entre l'Europe et l'Asie). Le Groupe d'experts s'est **félicité** dudit document, qui confirmait que le transport terrestre pouvait être très compétitif par rapport au transport maritime.
- 21. Le Groupe d'experts a **demandé** au secrétariat d'établir une version révisée de ce document pour sa treizième session, sur la base de la contribution du groupe Plaske. Les révisions devraient tenir compte des coûts indirects du transport et d'autres éléments pertinents. Le Président du Groupe d'experts du projet LTEA, M. Andrey Timochkin (Fédération de Russie), a invité les chercheurs du groupe Plaske à se rendre à l'Institut national d'ingénierie des transports de Moscou afin de travailler, de concert avec le personnel, à l'élaboration de ce document dans sa version définitive. Le Groupe a **décidé** de soutenir pleinement cette initiative.

V. Détermination des besoins et des exigences des producteurs, expéditeurs, négociants et transitaires en matière de transport et de commerce sur les axes LTEA (point 4 de l'ordre du jour)

22. Le Groupe a noté que pour que les liaisons de transport Europe-Asie fonctionnent correctement, il importait de tenir compte des besoins des parties intéressées qui gèrent les marchandises, notamment les producteurs, négociants et transitaires, mais aussi d'éliminer les obstacles qu'elles doivent surmonter sur les axes de transport Europe-Asie. Les représentants de ces groupes devaient donc être invités à faire part de leurs besoins et exigences.

VI. Informations fournies par les participants sur les faits récents concernant les projets prioritaires relatifs aux infrastructures de transport sur les axes LTEA (point 5 de l'ordre du jour)

- 23. Le représentant du Conseil turcique, M. Assan Mazhitov, a informé le Groupe des activités menées par son organisation qui, depuis sa création en 2009, s'emploie à favoriser la coopération entre les pays turcophones et entre les pays de la région. Le transport et les questions douanières sont de première importance dans ce cadre.
- 24. Le représentant du CCTT, M. Genady Bessonov, a informé le Groupe des dernières activités de son organisation.
- 25. Les représentants du Gouvernement chinois, MM. Zhang Xiaojie et Sun Xianguin, ont informé le Groupe des faits récents dans leur pays. Le développement des liaisons LTEA sert l'intérêt du Gouvernement chinois, tout particulièrement en raison du renouveau des routes de la soie entre l'Asie et l'Europe, et ce malgré le fait que le transport maritime, en tant que principal mode de transport entre ces deux continents, représente plus de 65 % de la valeur des échanges. La Chine est ainsi favorable à l'établissement de liaisons de transport terrestres (surtout par voie ferrée) avec l'Europe, bien que le transport routier soit le principal mode de transport entre la Chine et l'Asie centrale. Elle attache une haute importance à l'élimination des goulets d'étranglement sur les axes LTEA (comme celui qui existe avec le Kirghizistan).

GE.15-04832 5

- 26. M. Marjan Kopevski (ex-République yougoslave de Macédoine) a informé le Groupe des faits nouveaux dans son pays. Bien que le Gouvernement attache une haute importance aux axes LTEA, il établit des liaisons latérales vers ces mêmes axes.
- 27. M. Andrey Timochkin (Fédération de Russie) a communiqué au Groupe d'experts des renseignements sur les liaisons Nord-Sud, notamment autour de la mer Caspienne. Une liaison entre le port de Mumbai (Inde) et celui de Bandar Abbas (Iran), se prolongeant jusqu'à la mer Caspienne pour la traverser ou la contourner, présente un grand intérêt en cas de fermeture du canal de Suez. Les navires porte-conteneurs étant en nombre insuffisant, il est particulièrement intéressant de développer la ceinture ferroviaire autour de la mer Caspienne, notamment le long de la rive est. Cette liaison Nord-Sud constitue une voie orientale parallèle à son homologue de l'ouest (le «Viking train»), qui relie les États baltes à l'Ukraine et à la Turquie.
- 28. M^{me} Maria Vygnanova (Chemins de fer russes) a communiqué au Groupe des renseignements sur l'opérateur ferroviaire unique pour le Bélarus, la Fédération de Russie et le Kazakhstan. Cette compagnie, inscrite en 2014 au Registre des entreprises, prévoit d'atteindre en 2020 le million de conteneurs transportés entre l'Europe et l'Asie. Le prix, attractif, de 28 centimes de franc suisse par conteneur par kilomètre est un élément à considérer lorsqu'il s'agit de prendre des décisions en matière de transport entre l'Asie et l'Europe.
- 29. M. Erdem Direkler (Turquie) a donné au Groupe d'experts des renseignements concernant les investissements réalisés par son pays dans le domaine des chemins de fer, qui se sont élevés à 33 milliards de dollars É.-U. pour la période 2003-2013 et ont permis d'établir un réseau ferré moderne de 25 000 km de long. La priorité est donnée aux lignes à grande vitesse. Le projet Marmara, mené à terme en 2013, est le projet le plus important en ce qui concerne les liaisons entre l'Europe et l'Asie. En seulement quatre minutes, les voyageurs peuvent passer d'un continent à l'autre. Le transport des marchandises se fait de nuit. Parmi les grands projets à venir, on peut citer le projet d'autoroute entre Ankara et la frontière irakienne.
- 30. M^{me} Maria Boile (Institut hellénique des transports) a présenté le projet NEAR², qui porte sur les liaisons ferrées entre l'Europe et l'Asie. Le Groupe a **décidé** d'inviter M^{me} Boile à établir et présenter à sa treizième session un document sur les questions pertinentes dans le cadre du projet LTEA (notamment les besoins des expéditeurs, les goulets d'étranglement et les solutions proposées).
- 31. M. Azizullah Omar (Afghanistan) a informé le Groupe des faits récents dans le domaine des chemins de fer dans son pays. Il a indiqué que l'Afghanistan se trouvait face à un double défi: sa mitoyenneté avec trois pays utilisant des écartements différents (systèmes européen, russe ou britannique), et la difficulté d'établir un plan d'investissement aux fins de la construction de son réseau ferré.

VII. Systèmes d'information géographique (point 6 de l'ordre du jour)

Document: ECE/TRANS/WP.5/GE.2/2014/1.

- 32. Le Groupe a **fait référence** aux réunions précédentes, notant qu'aucun progrès n'avait été réalisé en ce qui concerne les systèmes d'information géographique (SIG), principalement à cause d'un manque de ressources financières. Il devait toutefois envisager des solutions afin de poursuivre l'exploitation de cet outil important et accueillerait favorablement la contribution des entreprises actives dans ce domaine.
- 33. Le Groupe a **décidé** de maintenir ce point à l'ordre du jour de sa prochaine session.

VIII. Questions diverses (point 7 de l'ordre du jour)

- 34. Le Groupe d'experts a **accueilli avec satisfaction** les renseignements communiqués par M. Andris Maldups (Lettonie) au sujet de la présidence lettonne du Conseil de l'UE et de ses priorités en matière de transport. La troisième Rencontre Asie-Europe (ASEM) des ministres des transports, organisée sur le thème du «développement des liaisons de transport multimodal entre l'Europe et l'Asie situation actuelle et perspectives», se tiendra à Riga les 29 et 30 avril 2015, en présence du Président, du Premier Ministre et du Ministre des transports de la Lettonie. D'autres dignitaires y participeront, notamment le Commissaire européen aux transports et le Ministre chinois des transports. La présence de l'ONU à la réunion sera assurée au plus haut niveau possible. Le Groupe d'experts du projet LTEA a également été invité à la réunion.
- 35. Le secrétariat, au nom de M. Oleg Dunaev, de la Chambre de commerce et d'industrie de la Fédération de Russie, a informé le Groupe de la tenue à Moscou le 25 mars 2015 de la Conférence eurasienne sur la logistique dans le cadre du commerce international et de la coopération industrielle, coorganisée par la CEE. Le projet LTEA sera l'un des principaux sujets de la conférence. Le Groupe d'experts a été invité à y participer et à informer les parties intéressées de la tenue de cette manifestation.
- 36. Le Groupe d'experts a **pris note** avec intérêt du Programme d'action de Vienne (2014) pour les pays en développement sans littoral, en vigueur pour une durée de dix ans. Les transports et les liaisons transfrontalières sont au centre de cette initiative et il faut donc les faire figurer au programme de travail. Le Groupe a **conclu** que toutes les activités menées dans le cadre du projet LTEA étaient en lien direct avec l'orientation générale du Programme d'action de Vienne.
- 37. Le Groupe d'experts s'est dit préoccupé par la faible participation des représentants nationaux, mais a constaté que le nombre de participants provenant d'organisations internationales et d'autres entités intéressées avait progressé. Il a **décidé** d'intensifier ses efforts en vue d'améliorer et d'élargir la participation à ses travaux en cours et à venir.

IX. Date de la prochaine réunion (point 8 de l'ordre du jour)

- 38. M. Masud Khalifaev (Tadjikistan) a invité le Groupe d'experts à tenir sa treizième session à Douchanbé. M. Alexey Stukalo (OSCE) a approuvé cette invitation et offert l'assistance de son organisation au Gouvernement du Tadjikistan afin d'organiser ladite réunion. Le Groupe a **accepté** l'invitation et a remercié l'OSCE. Il a **demandé** au Gouvernement du Tadjikistan d'envoyer au secrétariat une lettre d'invitation officielle qui servirait aux responsables nationaux et aux autres représentants à des fins administratives (notamment pour faire établir les visas). Il a été **demandé** au secrétariat de faire suivre cette lettre au Groupe d'experts du projet LTEA.
- 39. La treizième session du Groupe d'experts du projet LTEA se tiendra les 9 et 10 juin 2015 à Douchanbé (Tadjikistan).
- 40. Au nom du Conseil turcique, M. Assan Mazhitov a invité le Groupe d'experts à organiser sa quatorzième session à Istanbul (Turquie). Le Groupe a **donné son accord de principe** et a **demandé** au Conseil turcique d'envoyer une lettre d'invitation officielle au secrétariat pour examen à la treizième session. Il a été **demandé** au secrétariat de faire suivre cette lettre au Groupe d'experts du projet LTEA. La quatorzième session devrait se tenir les 20 et 21 octobre 2015 à Istanbul (Turquie).

GE.15-04832 7

41. Le Groupe d'experts a abordé la question de son volume de travail et de l'arrivée à terme de son mandat (fin 2015). Il a **décidé** que ce point serait examiné à sa treizième session.

X. Résumé des décisions (point 9 de l'ordre du jour)

42. Conformément à l'usage, le Groupe d'experts a **adopté** une liste de décisions et a demandé au secrétariat d'établir le rapport de la session.